



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 30 juin 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. MELOTTE et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 24 juin 2011

Publié le 1er juillet 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 22

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Franck MELOTTE
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-François DODET	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD.
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	
M. Didier MARTIN		

Membres absents :

Mme Christine DURNERIN	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Gilles TRAHARD
M. Lucien BRENOT	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	M. Michel JULIEN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
Mme Claude DARCIAUX	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Hélène ROY
	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Mohamed BEKHTAOUI
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mlle Christine MARTIN
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**Université de Bourgogne - CREDESPO - Colloque en l'honneur de Léon HAMON -
Demande de subvention 2011**

Le laboratoire CREDESPO de l'Université de Bourgogne organise un colloque qui s'inscrit dans le Thème du Droit constitutionnel, science politique et histoire des idées politiques et dans le Pôle thématique « Patrimoines » de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon. Il se tiendra à l'Université de Bourgogne les 26 et 27 mai 2011.

Ce colloque a pour ambition de revenir sur la carrière universitaire de Léon HAMON et d'aborder les multiples facettes du professeur de droit, homme politique, « gaulliste de gauche », premier annotateur de la jurisprudence du Conseil constitutionnel, soutien politique aux idées de l'abbé Pierre en hiver 1954. Il regroupe des intervenants universitaires en Science Politique et Droit Public.

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université de Bourgogne, UniversCités, approuvée par le Conseil de Communauté le 25 juin 2009, le Grand Dijon et la Ville de Dijon s'engagent à poursuivre le soutien aux colloques nationaux, organisés par l'Université.

En application de cette convention et au vu du budget prévisionnel, communiqué par le laboratoire CREDESPO, il est proposé d'accorder à l'Université de Bourgogne, une participation financière de 2 500 €, pour l'organisation du colloque Léon HAMON à l'occasion du cinquantenaire de la création du CREDESPO.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 2 500 € à l'Université de Bourgogne, afin d'apporter son soutien financier à l'organisation du Colloque HAMON ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne administration de cette affaire ;
- **de dire** que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

Colloque Léon Hamon

-PLAN DE FINANCEMENT (TOTALITE DE L'OPERATION)

DEPENSES PAR POSTE (TTC)		FINANCEMENT (TTC)	
<u>Crédits scientifiques :</u>		<u>Cofinancements :</u>	
Hébergement (35 chambres)	2800	CREDESPO	6000
Déplacements	3700	BQR	2000
Restauration (CROUS. Jeudi et vendredi)	2000	Grand Dijon	2500
Dîner (mercredi et jeudi)	2500	Ville de Dijon	2500
Collation d'accueil	500		
Communication (affiches, plaquettes)	500		
Divers : consommables informatiques, téléphone, achat de livres (constitution d'un fonds documentaire Léo Hamon)	1000		
TOTAL TTC en €	13000	TOTAL TTC en €	13000